

DECISION DU PRESIDENT PRIS PAR DELEGATION DU COMITE SYNDICAL

N° 2024/12

Objet : « Appuyer la stratégie alimentaire du Parc naturel régional de Chartreuse, un levier pour accompagner les transitions sociétales auprès des habitants et des acteurs agricoles et alimentaires du massif – Validation du plan de financement »

Le Président du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la séance du Comité Syndical d'installation du 05/10/2020 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du Président,

Vu la délibération du Comité Syndical du 05/10/2020 relative aux délégations de compétences et d'attributions accordées au Président,

Vu la délibération n° BS-2023/54 du Bureau Syndical du 13/12/2023 validant le dépôt du dossier relatif à l'animation de la stratégie alimentaire du PNR Chartreuse sur le dispositif T01,

DECIDE

Article 1 :

Le plan de financement définitif relatif à l'opération **Appuyer la stratégie alimentaire du Parc naturel régional de Chartreuse, un levier pour accompagner les transitions sociétales auprès des habitants et des acteurs agricoles et alimentaires du massif** est arrêté comme suit :

Dépenses		Recettes	
Frais salariaux 2024	43 949,57 €	FEADER	72 569,53 €
Dépenses indirectes et de déplacement 2024	8 789,91 €	Cofinancier national (autofinancement PNR)	96 196,81 €
Frais salariaux 2025	43 949,57 €	Autofinancement PNR	42 191,59 €
Dépenses indirectes et de déplacement 2025	8 789,91 €		
Frais salariaux 2026	43 949,57 €		
Dépenses indirectes et de déplacement 2026	8 789,91 €		
Frais salariaux 2027	43 949,57 €		
Dépenses indirectes et de déplacement 2027	8 789,92 €		
TOTAL	210 957,93 €	TOTAL	210 957,93 €

Article 2 :

Le FEADER sera sollicité en vue du financement de cette opération. Le Conseil régional Auvergne Rhône Alpes sera sollicité en qualité d'autorité de gestion des fonds FEADER non surfaciques.

Copie adressée :

- Au Préfet de l'Isère
- Au Comptable de la collectivité

Fait à St Pierre de Chartreuse, le 10 juin 2024

Le Président

Dominique ESCARON

